

Le, 2 janvier 2012

CORPORATION MUNICIPALE DE LA
VILLE DE ST-PAMPHILE, MRC DE L'ISLET

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 2 janvier 2012 à 20 heures à laquelle assemblée étaient présents: M. Réal Laverdière, maire, les conseillers: Mme Marlène Bourgault, MM. Henri Miville, Mario Leblanc, Luc Paris et Clément Vaillancourt, tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2012-001

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2012-002

ACCEPTATION PROCES-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 décembre 2011 et de son ajournement du 19 décembre soient par la présente acceptés et signés séance tenante par le maire et le directeur général lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

Rés. 2012-003

REGLEMENT 296-IMPOSITION DES TAXES 2012

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que le règlement 296 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 2012 soit par la présente accepté.

Rés. 2012-004

SUBVENTION AUX ORGANISMES 2012

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Henri Miville et il est résolu que les subventions suivantes soient accordées aux organismes en 2012 :

Alphis	1500,\$ (communautaire)
Cercle des Fermières	1500,\$ (loisirs aînés)
CJS (Coop jeunesse services)	1500,\$ (communautaire)
Comité de musique	2000,\$ (culture)
Hop! La Vie!	3500,\$ (loisirs aînés)
Maison de la Famille	2000,\$ (communautaire)
Maison des Jeunes	1000,\$ (loisirs ados)
Orchestre des Haut Bois	850,\$ (culture, jeunes et adultes)
Rapsar/Viactive	300,\$ (loisirs aînés)
Vestiaire communautaire	850,\$ (communautaire)

Rés. 2012-005

MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que Mario Leblanc soit nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois.

Rés. 2012-006

ACQUISITION TERRAIN GILLES BOURGAULT

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et résolu que la municipalité procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain propriété de M. Gilles Bourgault en continuité du terrain de l'aréna et décrit comme suit : Une parcelle de terrain incluant la façade complète propriété de M. Bourgault ± 54,32 mètres sur une profondeur de 76 mètres ; le tout situé sur une partie du lot 30 du rang A Canton de Casgrain pour le prix de 11 125,00\$.

Le maire et le directeur général sont autorisés à signer les documents requis à la conclusion de la présente entente.

Rés. 2012-007

RENOUVELLEMENT ENTENTE JARDINIER SAISON 2012

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le mandat de M. Sylvain Pelletier soit renouvelé comme jardinier pour la saison 2012. La période d'emploi sera d'environ 900 heures et la rémunération sera majorée de 3,9%

comme les autres employés. Une allocation pour la fourniture des équipements et véhicules nécessaires à l'accomplissement de la tâche de 1 560,00\$ sera accordée pour la saison. Il est également accepté la proposition pour la production de 72 paniers de fleurs à suspendre de 16 pouces de diamètre pour l'été 2012 au coût unitaire de 27,00\$ et la production de dix paniers plus gros au coût de 33,00/unité..

Rés. 2012-008

CARTE VÉLO ET ÉVÉNEMENTS 2012.

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que la municipalité accepte de contribuer pour un montant de 350,00 pour une visibilité dans la carte Vélo et Événements 2012.

Rés. 2012-009

TARIFICATION LOISIR POUR 2011

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la tarification suivante soit applicable pour les inscriptions aux différentes activités de loisir pour 2012 :

Hokey mineur :

Magh 1 ^{ère} année	88,00/enfant		
Magh régulier	136,00	126,00	116,00
Atome à Midget	255,00	245,00	235,00

Patinage artistique

Patinage Plus 1 ^{ère} année	126,00/enfant		
Patinage plus (tarif rég)	159,00	149,00	139,00
Semi-privé	204,00	194,00	184,00
Groupe tests	262,00/enfant (tarif unique)		
Bout de chou	89,00/enfant		
Patinage + ½ saison	80,00		

Cours locaux de natation

Junior 1 à 8	68,00	63,00	58,00
Pré-scolaire	32,00/enfant		
Aquadulte (min. 3 insc)	73,00/adulte		
Aquaforme	73,00/adulte		

Piscine municipale

Carte familiale pour la saison 80,\$

Carte d'abonnement poinçonnée 1 fois par jour seulement

0 à 4 ans	Gratuit
17 ans et moins	20,00 – 2 trous sur la carte
Adultes	20,00 – 3 trous sur la carte

Entrées bains libres payables à chaque baignade

0 à 4 ans	Gratuit
17 ans et moins	3,00/ jour
Adultes	4,00/jour

Terrain de jeux (6 semaines)

Régulier 4 jours/semaine avec activités	220,00	210,00	200,00
Régulier 4 jours/semaine sans activités	165,00	155,00	145,00
4-5 ans 2 jours semaine	108,00		

TDJ à la semaine avec activités	42,00/semaine/enfant
TDJ 4-5 ans	27,00/semaine/enfant

Tennis, cartes d'abonnement

• Famille	90,00	Ligue	85,00
• Adulte	60,00	Ligue	55,00
• Etudiant	40,00	Ligue	35,00
• Junior	30,00	Ligue	25,00

(Tarifs réguliers et réduction pour les membres des ligues)

Location terrain de tennis

- 9,00/heure/terrain
- 4.50/heure (invité d'un membre)

Soccer

Régulier	55,00	50,00	45,00
Adulte (18 ans et +)	32,00		

(aucune gratuité pour les enfants des instructeurs et tout autre bénévole)

Terrain de balle

Note : Dans ce document, la plupart des tarifs d'inscriptions aux activités sont présentés avec les réductions de la tarification familiale, 1^{er}, 2^e, 3^e enfant.

Rés. 2012-010

APPROPRIATION PROJETS SPÉCIAUX.

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu qu'un montant de 150 000,00\$ soit approprié à même le surplus accumulé libre pour le transférer dans le surplus réservé pour des projets spéciaux.

Rés. 2012-011

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Mario Leblanc avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2011 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de décembre au montant de 145 498,02\$ soient par la présente acceptés et payés.

Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir.gén.

Rés.2012-012

AUTORISATION DE CIRCULER CLUB VTT

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que l'on autorise le Club VTT Les défricheurs de l'Islet-Sud à utiliser des sections de route sous la responsabilité de la municipalité (excepté la route 204) dans le cadre d'une parade aux flambeaux qui se déroulera le 4 février 2012 en soirée.

PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise à la période réservée à celles-ci.

Rés. 2012-013

AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Henri Miville il est résolu que la présente assemblée soit ajournée au 16 janvier 2012 à 19 heures 30.

Réal Laverdière, maire

Richard Pelletier, directeur général